



RAIDDAT



[2020 2021]

RAPPORT ANNUEL

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMIGUE

PRODUCTION du rapport annuel *2020-2021*

RAIDD-AT

Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue

Rédaction et conception

Lyne Fortin, membre du conseil d'administration
France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT
Lucie Simard conseillères en défense des droits de la RAIDD-AT

Mise en page et correction

Lyne Fortin, membre du conseil d'administration avec la collaboration de France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT

Visuel de la couverture

Bienvenue à la réception de la RAIDD-AT!
Première vue sur notre nouveau local suite à la relocalisation des bureaux de la RAIDD-AT en mars 2020.

Site Web RAIDD-AT (logistique)

Maxim Larivière, Virtua Web sous la direction de France Riel, directrice générale de la RAIDD-AT

Dépôt au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSS-AT)

RAIDD-AT ©

CONTENU

Qu'est-ce que la RAIDD-AT?	3
Fonctionnement démocratique	5
Mot du président	8
Mission	10
Mandat	11
Mot de la directrice générale	13
La télépratique	15
Formation 2021	17
Partenariat dynamique et engagement dans la communauté	18
Les actions promotionnelles	24
Mot de la conseillère	29
Projets 2020-2021	33
Projets Surfer sur la vague	37
Perspectives d'actions et de priorités	41
Reconnaissance et hommage	42

Qu'est-ce que la RAIDD-AT



La RAIDD-AT, c'est un accueil, une écoute, une évaluation des besoins, une aide, un accompagnement, une recherche de solutions. C'est gratuit. C'est confidentiel. C'est pour tous!

Nous sommes prêts à vous accueillir dans nos nouveaux locaux au 418 avenue Larivière à Rouyn-Noranda.



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La RAIDD-AT est un groupe communautaire dont la mission est la protection et la défense des droits de chaque personne qui, en raison de problèmes de santé mentale, se retrouve dans une période vulnérable de sa vie.

L'action de la RAIDDAT porte sur l'ensemble des droits reconnus aux citoyens et aux citoyennes par les différents législateurs : santé et services sociaux, emploi, services publics, abus, discrimination, informations sur la médication, traitements inappropriés ou autres.

L'espoir, la force, le développement, les liens, les choix et les droits de la personne sont au cœur de notre travail, au cœur de nos priorités.

Toute l'équipe, combinée à un travail consciencieux, s'implique de diverses façons pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant ou ayant vécu avec un problème de santé mentale.

Assemblée générale annuelle de la **RAIDD-AT** en juin 2021

Bienvenue à la RAIDD-AT!

Le groupe régional de défense des droits
en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue

ACCOMPAGNER. OUTILLER. DÉFENDRE



France Mémère Riel
8 novembre, à 18 h 25



Pour obtenir des renseignements supplémentaires*, adressez-vous à l'organisme communautaire de défense des droits en santé mentale suivant:

RAIDDAT
8, rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2
1-888-762-3266

Droits et recours des personnes mises sous garde

Bas-Saint-Laurent
Tel.: 418 724-9221

Saguenay-Lac-Saint-Jean
Tel.: 418 345-4800
Sans frais: 1 800 370-4800

Capitale-Nationale
Tel.: 418 325-1900

Mauricie et Centre-du-Québec
Tel.: 418 885-3836
Tel.: 819 366-7861

Estrie
Tel.: 819 366-7861

Montréal
Tel.: 514 395-6900

Outaouais
Tel.: 819 776-7242
Sans frais: 1 800 367-9837

Abitibi-Témiscamingue
Tel.: 819 764-3284
Cité-Nord
Tel.: 418 368-8640

Nord-du-Québec
Tel.: 418 745-3975

Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Tel.: 418 365-2248

Chaudière-Appalaches
Tel.: 418 306-3300

Laval
Tel.: 450 879-2000

Lanaudière
Tel.: 450 759 1103
Sans frais: 1 800 660-9229

Laurentides
Tel.: 450 436-8822

Montérégie
Tel.: 450 829-6777

Nouveau-Brunswick
Tel.: 378 964-2222

Nouveaux-États-Unis
Tel.: 318 855-2044

* Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le site Web de votre région.

www.msss.gouv.qc.ca
Santé et Services sociaux Québec

Guide de survie

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui

La garde en établissement

RAIDDAT
ORGANISME D'AIDE ET D'INTERVENTION EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Rapport d'activités annuel 2019-2020

FONCTIONNEMENT *démocratique*



Rouyn-Noranda, le 28 mai 2020

Objet : Convocation à l'Assemblée générale annuelle de la RAIDD-AT

Madame, Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle de la RAIDD-AT qui se tiendra :

Date : Le JEUDI le 18 juin 2020

Endroit : Virtuel avec plateforme ZOOM

Horaire : 18h Accueil

18h30 Assemblée générale annuelle

19h Présentation du rapport financier AUDIT

19h30 Clôture de l'assemblée

Venez partager avec les autres membres votre point de vue et recueillir de l'information. **Prière de confirmer votre présence avant le 16 juin 2020 auprès de la RAIDD-AT par courriel : info@raiddat.org.**

Espérant vous voir en grand nombre, nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.

Le président du conseil d'administration,



Stephan Lavoie

Procès verbal *28^e Assemblée* *générale annuelle*

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE LA RAIDD-AT, TENUE LE JEUDI
18 JUIN 2020 PAR VISIOCONFÉRENCE À 18 H**

<https://us02web.zoom.us/j/8197623266>

ID de réunion : 819 762 3266

Sont présent(e)s à cette assemblée :

M. Denis Bourassa
Mme Lyne Fortin
M. Guy Parent
M. Jean-Marie Mattard
Mme Micheline Tremblay
M. Daniel Thomas
Mme France Riel
Mme Lucie Simard

Ordre *du jour*

1. Mot de bienvenue
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2019 avec dispense de lectures et signatures
6. Rapport du conseil administration
7. Rapport des activités 2019-2020
8. Priorités et plan d'action 2018-2020 (suite)
9. Finances
 - 9.1 Adoption des états financiers 2019-2020
 - 9.2 Nomination d'un vérificateur pour 2020-2021
 - 9.3 Adoption des prévisions budgétaires 2020-2021
 - 9.4 Ratification des actes des administrateurs
 - 9.5 Résolution confirmant la présentation du rapport financier/ rapport d'activités
10. Proposition de reconduction des mandats/candidats présentement en poste considérant la pandémie COVID-19
11. Élection du conseil d'administration en poste
12. Clôture et levée de l'assemblée

Extrait du

procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'organisme la Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT) tenue le 18 juin 2020.

ATTENDU QUE la Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT) est reconnu et financé, en vertu de l'article 336 de la Loi sur les services de Santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-42), par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 338 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-42), tout organisme communautaire ou tout regroupement provincial qui reçoit une subvention dans les cas visés aux articles 336 ou 337 doit, dans les trois mois suivant la fin de son année financière, **transmettre le rapport de ses activités et son rapport financier à l'autorité de qui il a reçu une subvention;**

ATTENDU QU'en vertu du point 4.1 du document la reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale-Programme de soutien aux organismes communautaires, qu'un organisme financé dans le cadre du PSOC doit produire une résolution attestant que le rapport financier a été présenté aux membres au cours de l'AGA. Le rapport financier doit être signé par deux membres du conseil d'administration désignés à cette fin.

ATTENDU QU'en vertu du point 4.2 du document la reddition de comptes dans le cadre du soutien à la mission globale-Programme de soutien aux organismes communautaires, qu'un organisme financé dans le cadre du PSOC doit produire une résolution attestant que le rapport d'activités a été présenté aux membres au cours de l'AGA.

SUR PROPOSITION DUMENT FORMULÉE
PAR M. GUY PARENT

APPUYÉE
PAR M. DANIEL THOMAS

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER, tels que déposés par le conseil d'administration (CA), le rapport financier et le rapport d'activités pour la période se terminant le 31 mars 2018.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME LE 19 juin 2020



Denis Bourassa, vice-président du conseil d'administration

mot du PRÉSIDENT

Chers membres, chers amis et chères amies,

Qui aurait pu imaginer que l'année que nous aurions à vivre et défier ensemble en serait une où tout notre quotidien, nos vies en seraient chambardées. Premièrement, en raison de la perte de notre président et grand ami, Stephan Lavoie, qui nous a grandement bouleversé, et deuxièmement à cause de cette maladie à coronavirus (COVID-19) qui s'est imposée à nous et qui a changé notre rapport à la société et notre rapport avec nous et l'autre.

L'isolement peut avoir d'importants impacts psychologiques. Le manque de contact physique est socialement et humainement difficile pour toutes les personnes en cette période particulière, mais je suis convaincu que nous en sortirons plus forts.

Cette année fut une année d'exception, il faut se le dire, mais malgré tout ce bouleversement et cette incertitude, je crois que ça nous a permis de dévoiler le meilleur de nous-mêmes et de faire preuve de résilience, de compassion et aussi de prendre de nouvelles initiatives, dans nos vies et à plusieurs égards.

Je félicite les membres du conseil d'administration qui se sont positionné dans un rapport de force et d'humanité. Cette année, avec le regard neuf du conseil d'administration, l'équipe de la RAIDD-AT a mis tout en œuvre, en plus d'avoir fait un travail remarquable, afin de s'adapter et d'innover dans cette nouvelle réalité en mettant sur pied, entre autres, le concept d'accompagnements virtuels et le projet novateur Surfer sur la vague! L'organisme a notamment su se réinventer et prendre une place importante dans le paysage abitibien en matière de droits en santé mentale. Les statistiques d'accompagnements et de demandes d'aide à la hausse parlent d'elles-mêmes. La RAIDD-AT a plus que jamais été sollicitée cette année, et fut grandement présente et à l'écoute.

La RAIDD-AT a été la courroie de transmission avec les partenaires, lesquels se sont efforcés de tout mettre en place pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte. Ils ont ainsi donné l'accès à l'information, aux mesures de protection et sanitaires, et tenu les membres informés.

Cette année, les membres du conseil d'administration de la RAIDD-AT ont tenu des réunions à neuf reprises. Je crois que la nouvelle année sera meilleure et propice pour provoquer des moments rassembleurs qui font du bien, en se parlant et en partageant ensemble, et ce, pour le bien-être de notre santé mentale.

Pour conclure, je vous invite à prendre quelques minutes de silence pour lire la suite : ces bons moments passés avec Stephan qui lui rendent un bel hommage!



Denis Bourassa
Président

membres du conseil d'administration de la RAIDD-AT



PRÉSIDENT
Denis Bourassa

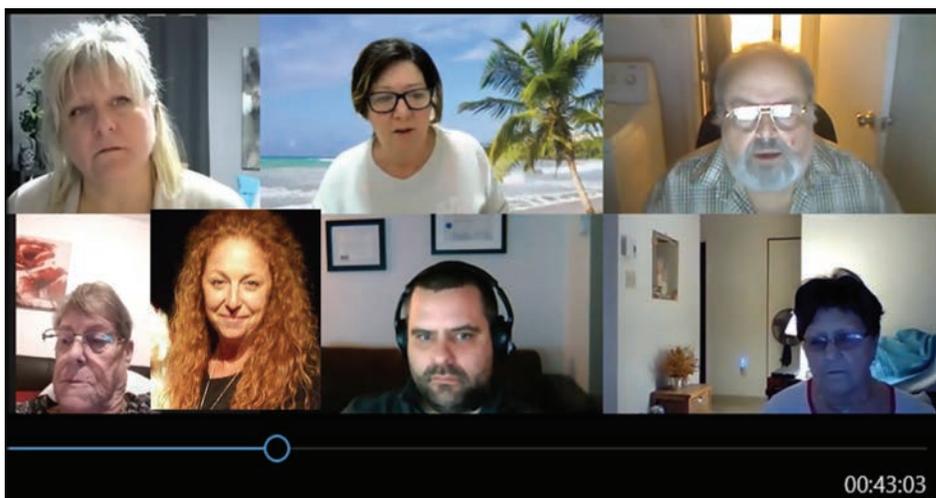
VICE-PRÉSIDENTE
Denise Arsenault

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
Lyne Fortin

ADMINISTRATRICE
Julie Adams

ADMINISTRATEUR
Martin McFadden

réunions du conseil d'administration de la RAIDD-AT



- 1^{er} avril 2020
- 24 mai 2020
- 18 juin 2020 (AGA)
- 25 août 2020
- 2 septembre 2020
- 27 octobre 2020
- 23 novembre 2020
- 14 décembre 2020
- 2 février 2021

MISSION

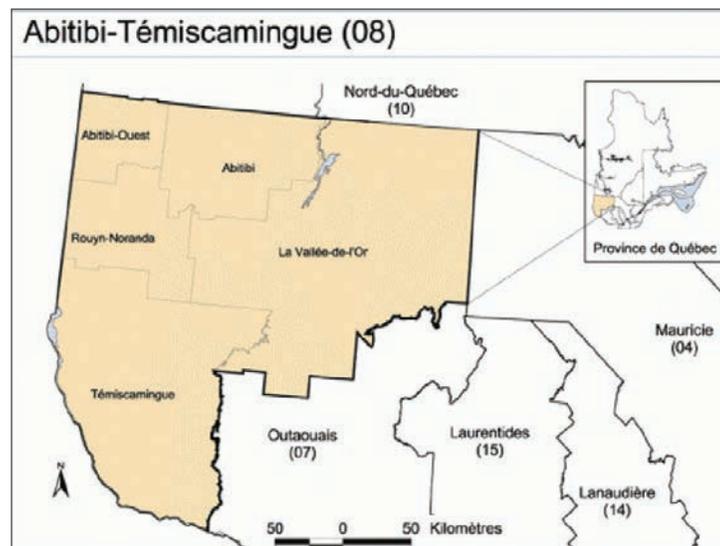
La RAIDD-AT est un organisme communautaire autonome ayant comme mission principale de défense collective des droits, assortie à un mandat d'aide et d'accompagnement confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Tout au long de son histoire, l'organisme, via ses représentants, a participé à l'avancement des droits et de leur application par sa collaboration à des études, formations, forums et activités de concertation destinés principalement aux intervenants dans le secteur de la santé mentale. Par notre apport à des projets d'envergure nationale, nous participons à des actions politiques visant à faire changer des mentalités et à accélérer la mise en application des initiatives progressistes en matière de respect des droits. Pensons seulement à l'approche de la gestion autonome de la médication en santé mentale et aux principes de l'appropriation du pouvoir mis de l'avant à l'échelle nationale.

L'organisme organise et collabore aussi à des activités de sensibilisation, de formation et de mobilisation visant à ce que les thèmes principaux qui nous tiennent à cœur fassent partie des conversations et des préoccupations des gens, que les droits et le vécu des personnes soient présents à notre esprit quand nous parlons de marginalisation et de souffrances liées à des problèmes de santé mentale. De plus, un aspect important de la mission de la RAIDD-AT est de favoriser la participation des personnes à tous les niveaux des structures de consultation, de décision et d'évaluation des services dont elles sont les utilisatrices.

La RAIDD-AT est soutenue principalement par le **Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)**.

L'exercice de notre mission de base est reconnu et valorisé dans le cadre d'une entente qui respecte le cadre de référence québécois en matière d'action communautaire.



MANDAT

La RAIDD-AT est aussi supportée financièrement par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice d'un mandat de promotion et de défense des droits, mieux décrit dans un document mis à jour en 2006. Certaines personnes sont aux prises de façon temporaire ou persistante avec des problèmes psychologiques qui affectent leur capacité à faire valoir leurs droits et qui les rendent également plus susceptibles d'être lésées. L'épuisement, le manque d'information et la difficulté d'accès aux recours font que l'exercice de leurs droits peut leur paraître extrêmement ardu, voire impossible.

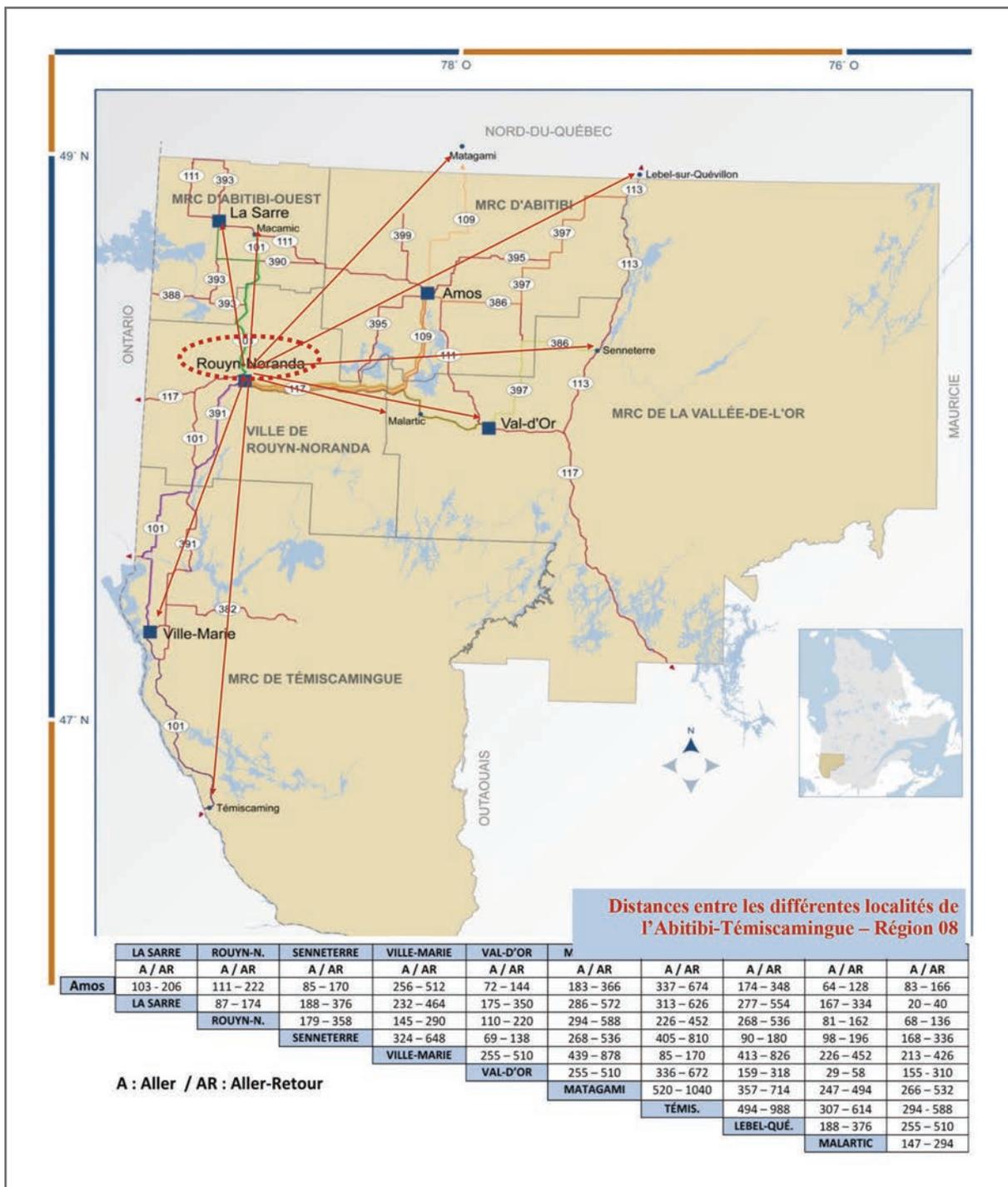
Le mandat d'aide et d'accompagnement confié à la RAIDD-AT par le Ministère de la Santé et des Services sociaux est un mécanisme qui assure l'accès aux recours existants. Il comporte cinq volets :

- L'**aide** consiste à informer, préparer et entraîner la personne pour qu'elle puisse accomplir elle-même les démarches requises par la situation.
- L'**accompagnement** consiste à être présent avec la personne et l'assister dans toute démarche visant l'expression d'une requête ou l'utilisation d'un recours.
- L'**intervention proactive** consiste à intervenir, de manière exceptionnelle, à la place de la personne lorsque celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour solliciter de l'aide.
- L'**action collective** représente l'intervention réalisée au bénéfice d'un groupe de personnes ou d'individus isolés dont les problèmes sont de même nature.
- L'**action systémique** questionne le milieu d'intervention dans ses façons de faire en mettant en cause le bien-fondé ou l'application d'un règlement ou d'une politique ou encore l'organisation des services d'une région.

Territoire	Population (2016)	Superficie terrestre (km ²)
MRC de Témiscamingue	15 369	16 311,03
Ville de Rouyn-Noranda	41 960	5 967,55
MRC d'Abitibi-Ouest	20 889	3 323,23
MRC d'Abitibi	24 327	7 618,02
MRC de la Vallée-de-l'Or	42 348	24 104,40
Hors MRC (Autochtones)	3 551	25,20
Total :	148 444	57 349,42

rayonnement de la RAIDD-AT

Cette carte de l'Abitibi-Témiscamingue – Région 08 est le rayonnement de tout le territoire desservi par la RAIDD-AT dans un bassin de population comptant un peu plus de 148 400 personnes. Loin d'être une région centralisée, on peut constater que l'équipe de la RAIDD-AT déploie beaucoup d'énergie dans ses distances parcourues en déplacements pour aller à la rencontre de sa clientèle fragilisée, aux quatre coins de l'Abitibi-Témiscamingue.



MOT de la *directrice générale*



Cette année fut une année de bouleversements pour la RAIDD-AT. Confinement, relocalisation, décès de notre président Monsieur Stephan Lavoie, obligation de se réinventer, transition du travail en présentiel vers le virtuel, bref, toutes ces mesures furent colossales pour l'équipe et les membres.

J'avoue que cette réalité a donné un peu le vertige à l'équipe et nos membres après avoir travaillé presque toujours en présentiel, mais il faut parfois sortir de sa zone de confort pour vivre de nouvelles expériences et faire de nouveaux apprentissages pour le bien-être de tous.

Le Conseil d'administration et la direction ont eu des périodes de réflexions, d'idées et de suggestions sur les moyens de faire la transition des événements et accompagnements présentiels vers le numérique. Nous avons ainsi abordé les événements suivants : assemblée générale annuelle, activité de mobilisation et/ou de motivation, formation versus la technologie virtuelle, etc., en considérant notre mandat régional de défense de droits en santé mentale.

Chaque événement et/ou accompagnement devait être traité dans sa transition sous quatre principaux axes :

- Les motivations des participants et les objectifs de l'activité
- Le concept de l'activité ou du projet/de la programmation
- Le déroulement/la logistique
- La promotion et le financement

Bien entendu, nous sommes conscients que tout au long de l'année, notre petite équipe ne chôme pas, loin de là, mais s'imposer cet exercice de remettre en relief tout ce qui s'est fait durant une année nous oblige à prendre un certain recul et nous amène à réaliser tout le travail qui s'est fait.

Encore cette année, nous avons réussi à aller plus loin, bien malgré nous. Que ce soit en fréquence, en durée ou en intensité, l'ensemble du travail qui a été accompli pour nos membres de la région est phénoménal, compte tenu de nos ressources humaines et financières limitées.

J'anticipe l'année 2021 avec un optimisme et un enthousiasme que j'espère contagieux. Vous êtes la raison d'être de l'organisme la RAIDD-AT et votre participation aux différentes activités est un gage de succès et de pérennité pour votre organisme.

Célébrez avec nous votre appartenance à la RAIDD-AT, un organisme riche et dynamique qui grandit du succès de chacun de ses membres, et ce, depuis déjà 30 ans.

Directrice générale RAIDD-AT

merci! merci! merci! merci!



596 membres
Merci!



Nombreux bénévoles
Merci!



**Collaborateurs
et partenaires**
Merci!



Conseil d'administration
Merci!

notre ÉQUIPE 2020-2021

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE
France Riel**

CHARGÉ DE PROJET
Surfer sur la vague
Guillaume Beaulieu

**CONSEILLÈRE EN
DÉFENSE DES DROITS**
Lucie Simard

BÉNÉVOLES
Joanie, Lyne, Martin,
Solange, Stéphan, etc.

Suite à l'annonce de l'Organisation mondiale de la santé qualifiant le Coronavirus (COVID-19) en tant que pandémie, ainsi que les obligations soumises par notre Premier ministre Legault, la RAIDD-AT adopte différentes mesures pour limiter les risques de propagation du virus et assure une continuité de services de qualité et en toute sécurité pour l'équipe et les membres.

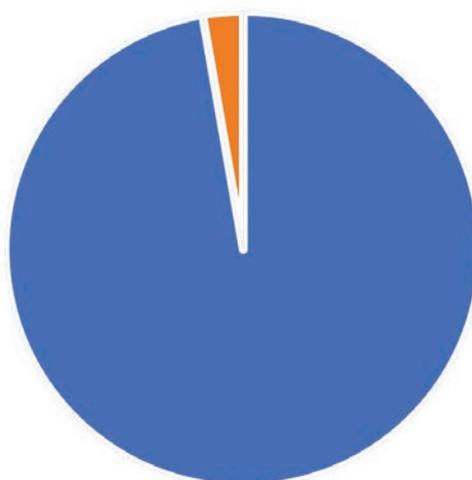
LA télépratique

« La télépratique est l'exercice d'une profession à distance à l'aide des technologies de l'information et de la communication (TIC). La notion de télépratique inclut la télésanté. Elle inclut aussi l'utilisation de la téléphonie mobile et d'Internet mais aussi des activités de formation et de supervision » - Conseil interprofessionnel du Québec, 2016.

La RAIDD-AT s'implique par sa participation active au sein de plusieurs Comités pour favoriser la place citoyenne des gens fragilisés afin que lors de décisions, qu'on prenne en compte leurs besoins et qu'on favorise leurs participations aux décisions :

Cette année, cet aspect de notre contribution pour nos membres fut réalisé, et ce, sous la nouvelle forme et réalité en contexte de pandémie.

**Vidéoconférence
Équipe RAIDD-AT**



■ DIRECTION
■ CONSEILLÈRE

**Appel conférence
2020-2021**

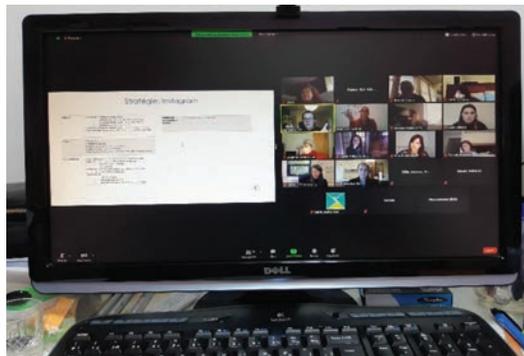
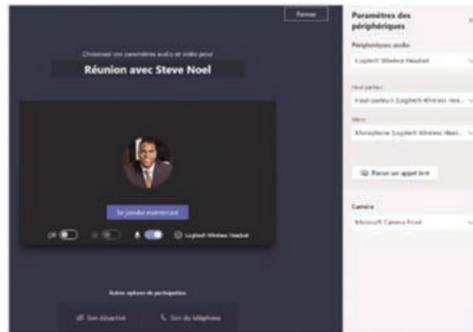


■ DIRECTION
■ CONSEILLÈRE

réunion d'équipe régulière version 2021

Réunion en ligne

- Planifier une réunion Teams (Teams ou Outlook)
- Créer une réunion spontanée (Calendrier ou Canal)
- Rejoindre une réunion Teams
- Démarrer un enregistrement (disponible sur Stream)
- Récupérer un enregistrement (Stream)
- Modifier son arrière-plan
- Partage durant l'appel (Conversation, Notes, Tableau blanc, Vidéo)
- Paramètre de l'appel



Formation 2021

L'équipe en place a dû s'adapter et apprendre les différentes plateformes collaboratives virtuelles qui centralisent des outils, applications et informations liées à la conduite de sa mission.

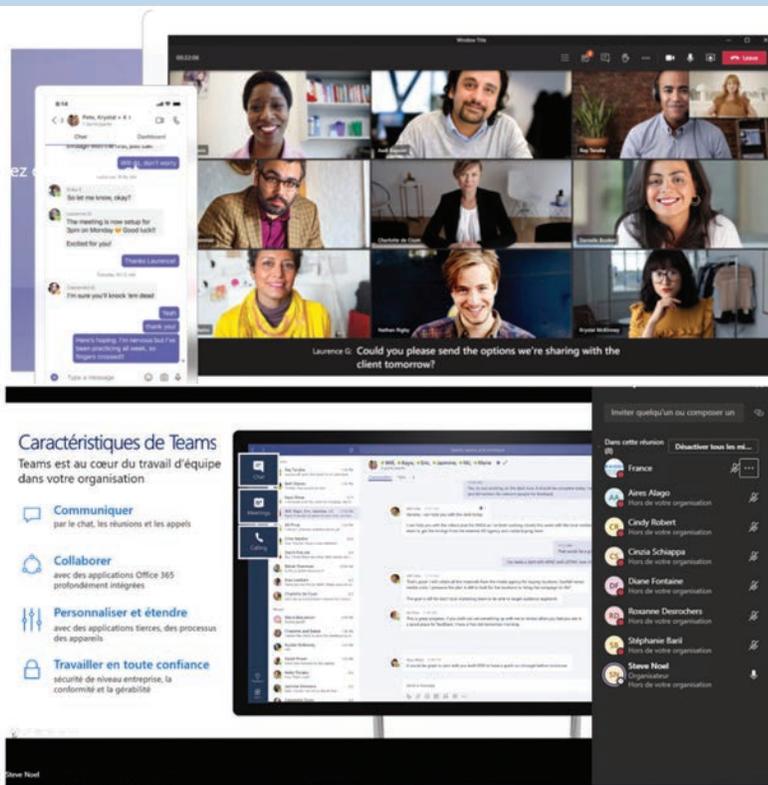
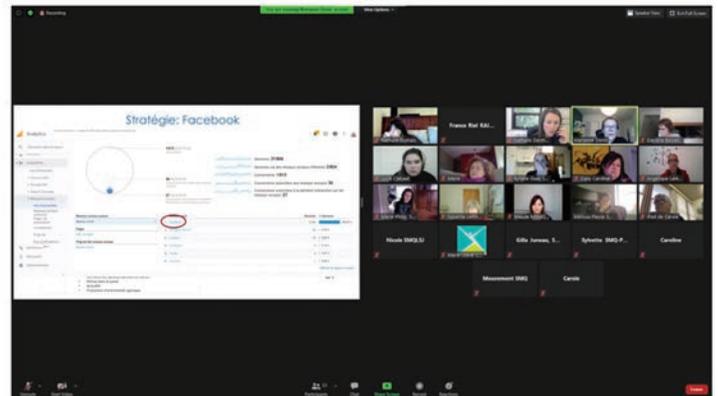


ATTESTATION DE FORMATION

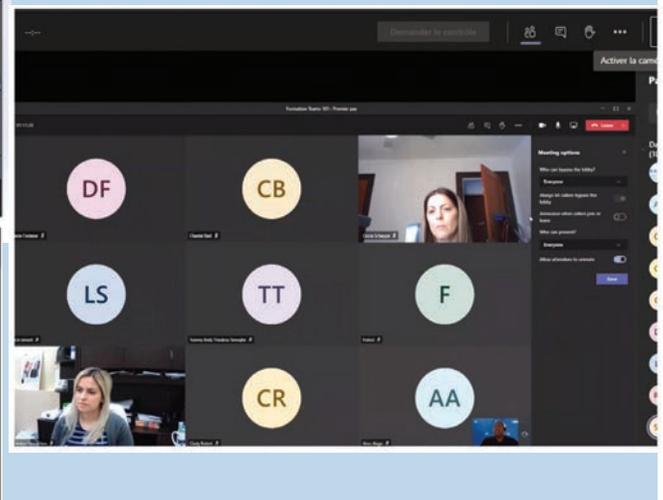
La FORMATION CONTINUE DU CÉGEP DE RIMOUSKI atteste que :

France Riel

a suivi la formation : Médias sociaux



Microsoft Teams



L'équipe de la RAIDD-AT a été formée sur l'utilisation de différentes plateformes virtuelles :

- Microsoft Teams
- Zoom
- Zoho
- Facebook

Partenariat dynamique et engagement

dans la communauté

La RAIDD-AT a aussi présenté l'organisme en offrant des formations personnalisées en lignes pour les partenaires et les membres :

Votre nom	France Riel	
Date de l'activité et personne contact.	16-09-2020 <i>Marie-Pier Pothier</i> <i>Enseignante</i> <i>Techniques de travail social</i> <i>Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue</i> <i>Tél.: (819) 762-0931 poste 1115</i>	
Endroit et durée de votre implication	ZOOM CEGEP 4h Membre d'un Panel de trois	
Brève description de l'activité, de ce que vous avez fait	<p>Accueil/Brève présentation/Explication du déroulement - 5 min. (Marie-Pier)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Votre nom/organisme/rôle - chaque (À tour de rôle) 2. Vos services/activités - chaque (À tour de rôle) 3. Vos enjeux chaque (À tour de rôle). PAUSE 4. Exemple de mobilisation/action et retombées chaque (À tour de rôle) 5. Questions des étudiants 	
Objectifs de l'activité	Sensibiliser et informer les étudiants sur l'organisme et ses partenariats ainsi que les enjeux.	
S'il s'agit d'une activité destinée aux membres de la RAIDDAT, combien de membres y ont participé?	Non	
S'il s'agit d'une activité destinée aux personnes qui ne sont pas membres de la RAIDDAT, combien de ces personnes y ont participé?	25	
S'il s'agit d'une activité réalisée en collaboration avec d'autres organismes, quels sont ces organismes collaborateurs?	Philippe Marquis Cégep ainsi que le REPATH.	

Votre nom	Lucie Simard	
Date de l'activité et personne contact.	23 novembre 2020, M. Bruno Bisson, directeur Le Pont-RN	
Endroit et durée de votre implication	ZOOM, de 15h00 à 16h10, durée de 1h10	
Brève description de l'activité, de ce que vous avez fait	Formation P-38 et présentation de l'organisme, sous forme interactive	
Objectifs de l'activité	Promotion, sensibilisation, informations droits santé mentale	
S'il s'agit d'une activité destinée aux membres de la RAIDDAT, combien de membres y ont participé?		
S'il s'agit d'une activité destinée aux personnes qui ne sont pas membres de la RAIDDAT, combien de ces personnes y ont participé?	12	
S'il s'agit d'une activité réalisée en collaboration avec d'autres organismes, quels sont ces organismes collaborateurs?	Le Pont-RN	
Section des bénévoles	<u>Nom des bénévoles</u>	<u>Temps réalisé par bénévole</u>

Note : Bon matin à vous trois,

Je tenais à faire un petit retour avec vous ce matin, tout d'abord pour vous remercier à nouveau de votre présence hier, et aussi pour avoir vos impressions/commentaires quant au déroulement et à la formule mis en place. C'était une première expérience pour moi alors ne vous gênez surtout pas pour me donner votre opinion

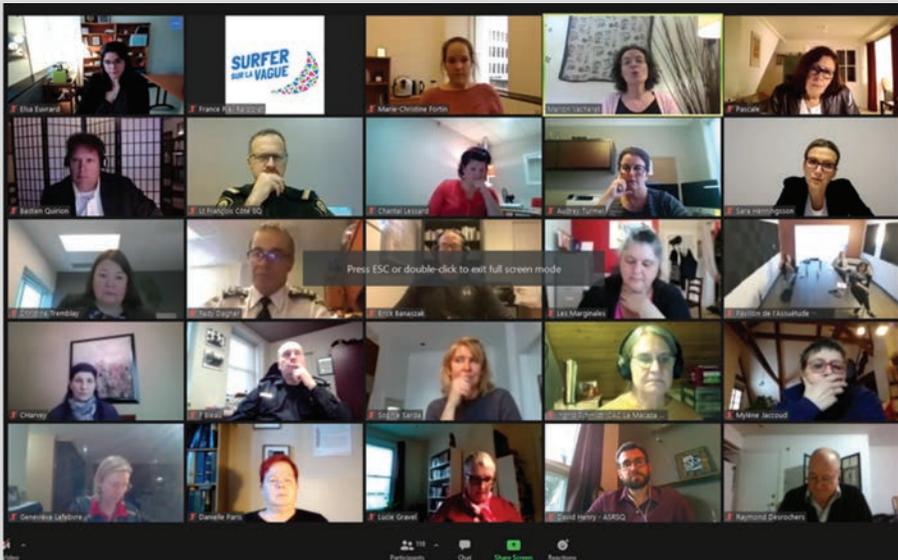
Pour ma part, je tiens à vous dire que vous avez été super! Vos présentations et vos exemples étaient clairs, concrets et les étudiants semblaient bien comprendre alors je crois que nous pouvons nous dire «mission accomplie»!

<https://uqat.hosted.panopto.com/Panopto/Pages/Viewer.aspx?tid=caa1f12f-daea-42a2-9248-ac380170a4ea>

Bonne journée!

Marie-Pier Pothier, enseignante
Techniques de travail social
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Tél.: (819) 762-0931 poste 1115

« 60 ans de réinsertion sociale »



Organisé conjointement par la Société de criminologie du Québec et la Chaire de recherche en réinsertion sociale des personnes contrevenantes, c'est ce jeudi 10 décembre, de 15 h à 17 h, que se tiendra l'activité virtuelle « 60 ans de réinsertion sociale », à l'occasion des 60 ans de la Société.

FORUM DES INTERVENANTS - RÉFLEXION SUR LA RÉALITÉ POLICIÈRE

le 18 novembre 2020
de 14h30 à 16h30

lieu
en ligne
C
Canada

Contact

Simon Dubois
1 877 934-5999, poste 270
simon.dubois@inm.qc.ca

AGA de la CROC-AT, le 8 décembre 2020 (37 personnes présentes)



Participation au sondage, le 21 janvier 2021

PARCE QUE
#CHAQUEGESTECOMPTE

Du 1^{er} au 7 juin
Semaine québécoise
des personnes handicapées

Votre gouvernement Québec

Sondage concernant la Semaine québécoise des personnes handicapées

Merci d'avoir répondu à notre sondage!

Terminé

Conférence en ligne, le 19 septembre 2020

**PROMOUVOIR
LA SANTÉ MENTALE
ET LA JUSTICE SOCIALE EN
TEMPS DE PANDÉMIE**

CONFÉRENCE DE
JANIE HOULE
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DE
PRÉVENTION DU SUICIDE

10

AUJOURD'HUI DE 12 H 00 À 13 H 00

**Promouvoir la santé mentale et la justice sociale
en temps de pandémie**

Évènement en ligne

Institut universitaire en santé mentale de Montréal

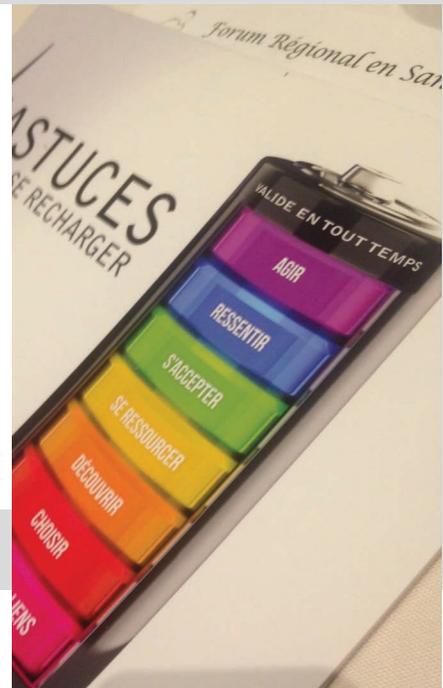
Évènement en ligne
<https://livestream.com/accounts/2986981/events/9266427>

****CONFÉRENCE EN LIGNE****

La Journée mondiale de prévention du suicide vise à sensibiliser sur les actions à entreprendre pour prévenir les suicides dans nos communautés. Cette année, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal veut mettre l'accent sur comment prendre soin de soi et des autres, afin d'utiliser au mieux les outils de prévention à notre disposition.

La pandémie affecte la santé mentale de la population québécoise à bien des égards, de manière différente. La conférence abordera les inégalités sociales de santé mentale, mais également les facteurs pouvant contribuer à la résilience individuelle et communautaire. Voir moins

Partenariat : Semaine nationale de la Santé Mentale



RESSENTIR, c'est recevoir un message

La Campagne de promotion de la santé mentale 2020-2022 porte sur le thème "RESSENTIR c'est recevoir un message" !

Chaque année, jusqu'en 2026, le Mouvement Santé mentale Québec met de l'avant l'une des « 7 astuces pour se recharger », ces 7 solides fondations qui nous aident à garder une bonne santé mentale individuelle et collective. En 2020-2022, découvrez l'astuce *Ressentir* et des outils pour vous et votre communauté.

Journée conférence sur les jeunes et la santé mentale le 20 novembre 2020 en webdiffusion

conférences connexion
journées conférences sur les jeunes et la santé mentale

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Nous attestons que
France Riel Riel

a participé à
« Momentum »
Journée conférence sur les jeunes et la santé mentale
Le 20 novembre 2020 en webdiffusion

RECONNAISSANCE FORMATION CONTINUE
6 heures reconnues OPO (psychothérapie)
No de reconnaissance OPO: RE03633-20

Activité de formation continue en psychothérapie reconnue par l'Ordre des psychologues du Québec pour une durée de 6 heures. No de reconnaissance OPO: RE03633-20.

6,25 heures reconnues Barreau du Québec
Formation dont l'admissibilité a été confirmée par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire pour une durée de 6,25 heures.

Vous n'avez pas à remplir au Barreau du Québec l'attestation que le dispensateur d'une formation dont l'admissibilité a été confirmée est tenu de vous remettre (tant à titre de participant que de formateur).

Elle devra plutôt être conservée dans vos dossiers personnels (jusqu'à l'expiration d'un délai de sept ans déboutant le 30 avril suivant la fin de la période de référence pendant laquelle l'activité de formation a été suivie) et sera reconnue utile pour remplir votre dossier de formation en ligne.

Jeanne Letarte
Présidente, Conférences Connexion

Conférences Connexion S.E.N.C. | 1410, chemin de Chamblay, Longueuil (Québec) J4J 3K3
438.873.8323 | www.conferecencesconnexion.com | info@conferecencesconnexion.com

conférences connexion
journées conférences sur les jeunes et la santé mentale

ATTESTATION DE PARTICIPATION

Nous attestons que
Lucie Simard

a participé à
« Momentum »
Journée conférence sur les jeunes et la santé mentale
Le 20 novembre 2020 en webdiffusion

RECONNAISSANCE FORMATION CONTINUE
6 heures reconnues OPO (psychothérapie)
No de reconnaissance OPO: RE03633-20

Activité de formation continue en psychothérapie reconnue par l'Ordre des psychologues du Québec pour une durée de 6 heures. No de reconnaissance OPO: RE03633-20.

6,25 heures reconnues Barreau du Québec
Formation dont l'admissibilité a été confirmée par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire pour une durée de 6,25 heures.

Vous n'avez pas à remplir au Barreau du Québec l'attestation que le dispensateur d'une formation dont l'admissibilité a été confirmée est tenu de vous remettre (tant à titre de participant que de formateur).

Elle devra plutôt être conservée dans vos dossiers personnels (jusqu'à l'expiration d'un délai de sept ans déboutant le 30 avril suivant la fin de la période de référence pendant laquelle l'activité de formation a été suivie) et sera reconnue utile pour remplir votre dossier de formation en ligne.

Jeanne Letarte
Présidente, Conférences Connexion

Signature de la pétition, le 19 octobre 2020



Partager

Pétition :

Mise en place d'une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la Covid-19 dans les CHSLD et les RPA

Votre signature est maintenant confirmée. L'Assemblée nationale vous remercie de votre participation.

Signature de la Charte CNESST, le 30 novembre 2020

EN DÉSIRANT AMORCER LE MOUVEMENT ET EN INVITANT TOUS LES MILIEUX DE TRAVAIL À SIGNER ET À AFFICHER LA PRÉSENTE CHARTE, EN FOI DE QUOI NOUS AVONS SIGNÉ :



M^{me} Manuelle Oudar
Présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)



M. Jean Boulet
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



D^r Horacio Arruda
Directeur national de santé publique et sous-ministre adjoint, Ministère de la Santé et des Services sociaux

3772

employeurs et travailleurs ont déjà signé!



Merci d'avoir signé la *Charte d'engagement à combattre le coronavirus en milieu de travail*.
Restons tous solidaires et permettons au Québec de se remettre au travail en toute sécurité!

les *ACTIONS* promotionnelles

Les actions promotionnelles visent à mettre en valeur les services et les activités de l'organisme. Pour répondre à cet objectif, plusieurs moyens ont été utilisés. À titre d'exemple, nous avons distribué notre dépliant et nos affiches à l'ensemble de nos partenaires en santé mentale, et ce, régionalement.

Nous avons aussi diffusé des communiqués dans les différents journaux de la région pour annoncer l'ensemble de nos activités, de même qu'assurer le suivi des inscriptions de notre organisme dans différents bottins de ressources.

Les dépliants promotionnels sur, entre autres, la garde en établissement, sur les contentions et l'isolement ont également été diffusés auprès des usagers en santé mentale. Leur contenu détaillé permet une connaissance plus approfondie des droits qui leur sont reconnus.

Vous pouvez de plus accéder à notre site Web au : www.raiddat.org, une vitrine promotionnelle proposant aussi plusieurs liens intéressants en matière de droits et de santé mentale.

Dépliants diffusés et distribués auprès des usagers en santé mentale sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. On retrouve les coordonnées de la RAIDD-AT sur chaque dépliant.



Pour obtenir des renseignements supplémentaires*, adressez-vous à l'organisme communautaire de défense des droits en santé mentale suivant:

RAIDDAT
8, rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2
1-888-762-3266

* Vous pouvez également obtenir des renseignements auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux de votre région.

Bas-Saint-Laurent Tél.: 418 724-5231	Nord-du-Québec Tél.: 418 748-3575
Saguenay—Lac-Saint-Jean Tél.: 418 545-4360 Sans frais: 1 800 370-4360	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine Tél.: 418 308-2349
Capitale-Nationale Tél.: 418 525-1500	Chaudière-Appalaches Tél.: 418 386-3363
Mauricie et Centre-du-Québec Tél.: 819 693-3636	Laval Tél.: 450 978-2000
Estrie Tél.: 819 566-7861	Lanaudière Tél.: 450 759-1157 Sans frais: 1 800 668-9229
Montréal Tél.: 514 286-6500	Laurentides Tél.: 450 436-8622
Outaouais Tél.: 819 776-7747 Sans frais: 1 800 567 9837	Montréal Tél.: 450 928-6777
Abitibi-Témiscamingue Tél.: 819 784-3254	Nunavik Tél.: 819 964-2222
Côte-Nord Tél.: 418 589-9845	Terres-Cries-de-la-Baie-James Tél.: 819 555-2844

Droits et recours des personnes mises sous garde

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui

www.msss.gouv.qc.ca

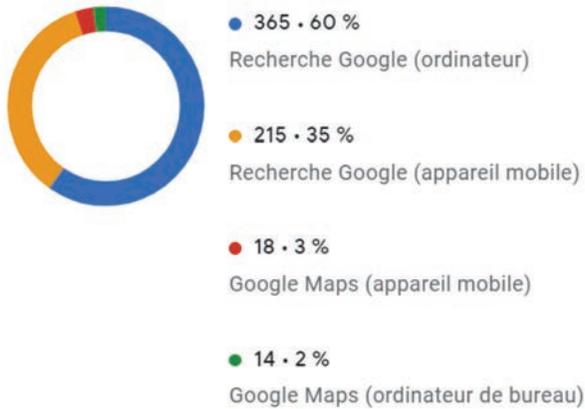
Santé et Services sociaux Québec

Québec

👁️ personnes ont consulté votre profil d'entreprise

Répartition par plateforme et appareil

Plateforme et appareils utilisés pour trouver votre entreprise



Google entreprise



Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT) (Raiddat)



- [Site Web](#)
- [Itinéraire](#)
- [Enregistrer](#)
- [Appeler](#)

Service de santé mentale à Rouyn-Noranda, Québec

Mises à jour de l'entreprise à propos...

 Ressource d'aide et d'information en défense sur Google

Avis a nos membres RAIDD-AT et tous. La vaccination pour les personnes âgées de 70 ans et plus s'amorce en Abitibi-Témiscamingue. La prise de rendez-vous sera obligatoire et les modalités d'inscriptions seront communiqué sous peu. pour plus de renseignement Nous vous revenons avec pl...

24 févr. 2021

[En savoir plus](#)



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

[À propos](#)[L'équipe](#)[Info droits](#)[Aide +](#)[Publications](#)[Nous joindre](#)

9 janvier 2020

Mesures sanitaires annoncées

24 juin 2020

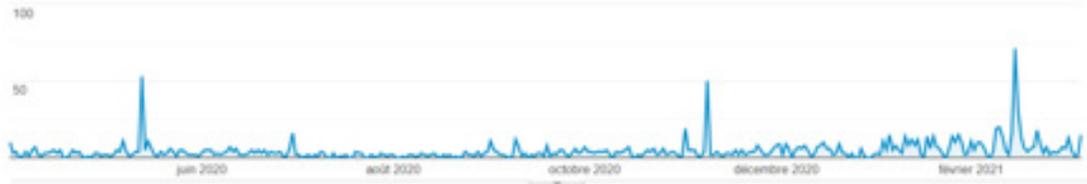
Rapport annuel 2019 - 2020

23 mai 2019

Rapport annuel synthèse 2018 - 2019



Dans le cadre de son 10^e anniversaire, la Fondation Martin-Bradley salue le travail du RAIDDAT!



Utilisateurs

1 285

Nouveaux utilisateurs

1 274

Sessions

1 650

Nombre de sessions par utilisateur

1,28

Pages vues

3 367

Pages/session

2,04

Durée moyenne des sessions

00:01:34

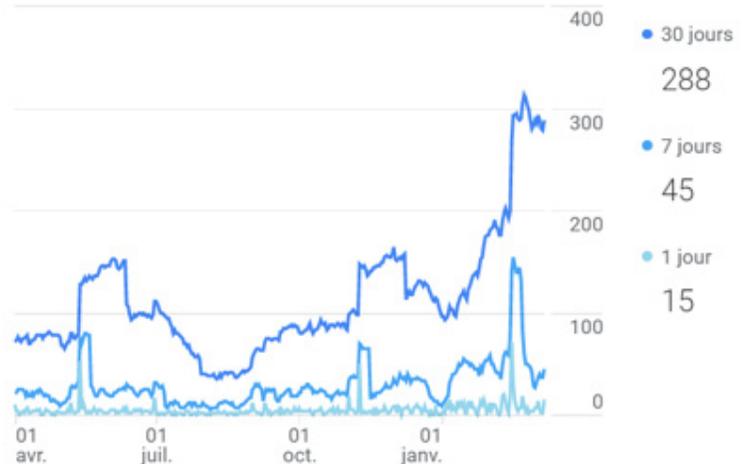
Taux de rebond

61,76 %

New Visitor Returning Visitor



Utilisateurs actifs



1 avr. 2020 - 8 mars 2021

RAPPORT SUR LES UTILISATEURS AC...

NOTRE SITE INTERNET : www.raiddat.org

Différents sites Internet où l'on retrouve la RAIDD-AT en recherche :

boussolejuridique.ca › ressource › ressource-daide-et-di... ▼

Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l ...

Une conseillère en défense de droit au RAIDDAT ne joue pas le rôle d'un avocat. ... J9X 2R2
raiddat@cablevision.qc.ca ... Site internet : www.raiddat.org ...



Qui sommes-nous Justice Pro Bono EN

TROUVER UNE RESSOURCE JURIDIQUE | L'AIDE JURIDIQUE ↗

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE DES DROITS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (RAIDDAT)



VISITER LE SITE WEB

819 762-3266

VOIR SUR GOOGLE MAPS

www.maillonrn.org › item › raiddat ▼

RAIDDAT : Défense des droits en santé mentale | Le Maillon ...

RAIDDAT : Défense des droits en santé mentale ... Email: raiddat@cablevision.qc.ca. Site web: <http://www.raiddat.org>. Contacter l'organisme ...

www.agidd.org › liste-des-membres ▼

Liste des membres - AGIDD-SMQ

RAIDDAT 8, rue Gamble Ouest bureau 102. Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R2 Téléphone : (819) 762-3266. Télécopieur : (819) 762-8322 info@raiddat.org

www.ville.rouyn-noranda.qc.ca › fiche_organisme ▼

Abitibi-Témiscamingue – Québec - Ville de Rouyn-Noranda

raiddat.org. Natures d'organisme. Organisme à but non lucratif, bénévole. Quartier d'intervention. Rouyn-Noranda. Secteurs d'intervention. Défense des droits ...

emploisenregions.ca › organismes › ressources-daide-et... ▼

Ressources d'Aide et d'Information en Défense des Droits de l ...

Clientèle. Personnes avec maladie mentale. Personne ressource. Riel, France. 8, rue Gamble O Rouyn-Noranda, J9X 2R2. info@raiddat.org. 819-762-3266.

smq-bsl.org › reseau-provincial ▼

Le réseau provincial Mouvement Santé mentale Québec

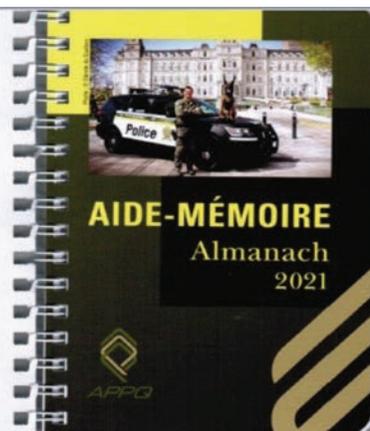
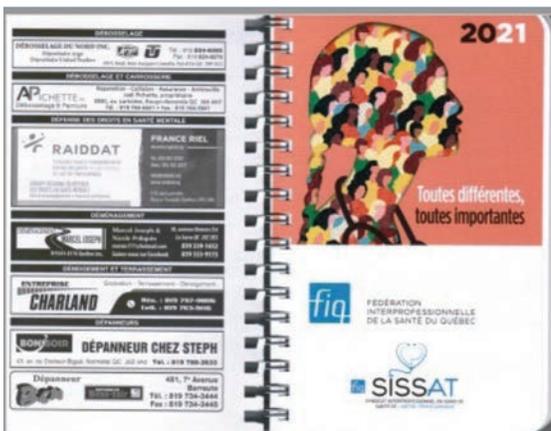
RAIDDAT 8, rue Gamble O, Rouyn-Noranda, (Qc) J9X 2R2 (819) 762-3266 ou 1-888-762-3266 raiddat3@cablevision.qc.ca · www.raiddat.org. LE TRAVERSIER

www.lerepat.org › emission › le_pont_raiddat_sante_m... ▼

Le Pont / RAIDDAT: Santé mentale | Regroupement d ...

Le Pont / RAIDDAT: Santé mentale 27 Février 2014. Lien vers ... d'aide en défense des droits en santé mentale de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDDAT) qui viendront nous parler de santé mentale. ... info@lerepat.org · Le REPAT sur Facebook.

publications matérielles : promotion RAIDD-AT



MOT de la **conseillère**

En cette première année exceptionnelle vécue sous le signe de la COVID-19, qui s'est avérée difficile pour tous et chacun d'entre nous en termes d'adaptation, la RAIDD-AT a mis en place de nouvelles façons d'accomplir notre travail, incluant les formations nécessaires tout en respectant les directives gouvernementales.

Déjà fragilisée, notre clientèle a dû faire face à d'importants changements, y compris l'isolement, le confinement, la détresse, le stress, l'anxiété, l'insécurité, la peur, les rendez-vous reportés ou sous forme virtuelle et/ou téléphonique, et plusieurs personnes se sont malheureusement retrouvées en psychiatrie. Une hausse de demande en lien avec la garde provisoire et la garde en établissement a également été notée. Il a été possible pour la conseillère d'apporter l'aide et l'accompagnement nécessaires afin de communiquer avec la personne par conférence téléphonique, l'aide juridique et/ou la recherche d'avocat, ce qui lui a permis d'être préparée à l'audience, accompagnée, défendue et entendue par le ou la juge.

Pour nous et pour la majorité de notre clientèle, le plus difficile a été de ne pas pouvoir se rencontrer en présentiel (en personne), sauf pour quelques très rares exceptions et qui se devaient d'être autorisées par la direction de la RAIDD-AT. Lors des audiences virtuelles, plusieurs personnes étaient inconfortables. Une personne a cru que le jugement n'était pas valide parce qu'elle ne s'était pas rendue au Palais de justice.

Grâce aux nouveaux outils virtuels mis à notre disposition, nous avons pu accompagner virtuellement les personnes, les assister aux audiences de la cour, ainsi que procéder à un suivi de dossier approprié. L'observation du non-verbal de la personne que l'on accompagne est un élément essentiel au travail de la conseillère. De plus, il est rassurant pour la personne de nous voir en virtuel car elle se sent ainsi moins seule face à toute cette procédure judiciaire.

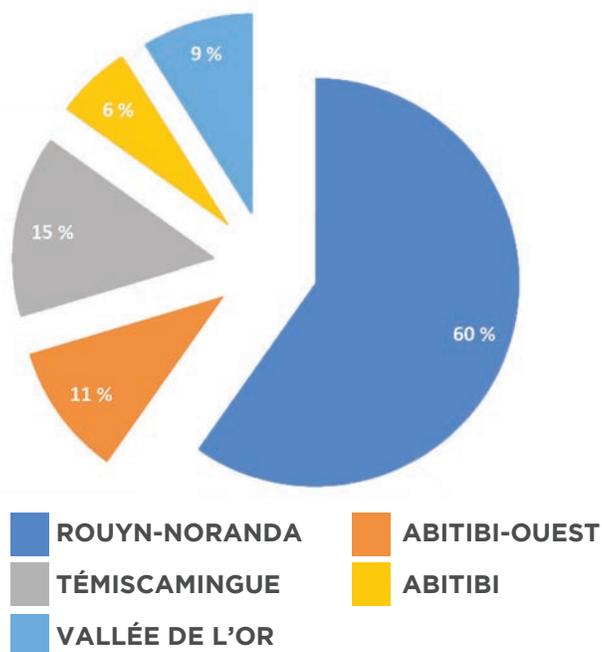
J'entreprends ma 27^e année à l'emploi de l'organisme de la RAIDD-AT et je suis toujours aussi motivée, passionnée qu'au début, et surtout tellement reconnaissante d'avoir la chance de continuer à vous accompagner dans le respect de vos droits.

Lucie Simard

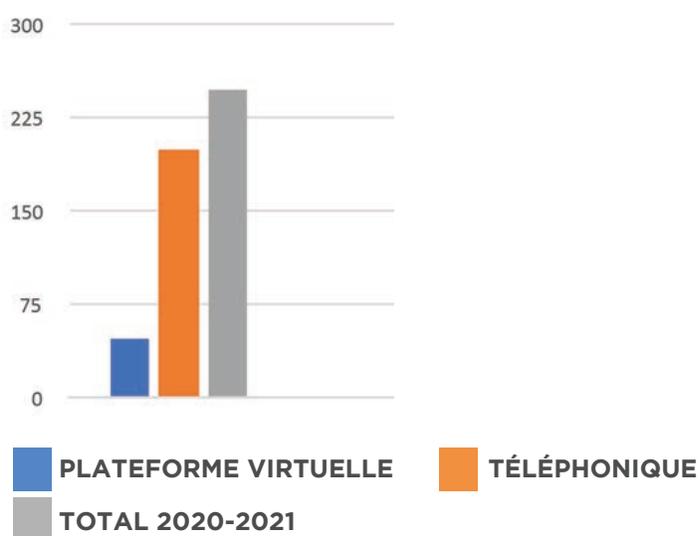
Conseillère en défense des droits en santé mentale à la RAIDD-AT

DEMANDES d'aide et d'accompagnement

Par secteur - 2020-2021



Accompagnement individuel 2020-2021



Demandes selon le genre - 2020-2021



Exemples de cas 2020-2021 ...

Base volontaire

Une personne peut être admise à l'unité externe de psychiatrie sur une base volontaire mais elle se doit par contre de collaborer et participer à son plan de soins.

Refus de traitement.

Une personne peut être volontaire et devenir à tout moment non volontaire. Si elle veut quitter, elle doit manifester son refus de traitement, ce qui veut dire qu'elle refuse de rester hospitalisée sur l'unité psychiatrique à l'interne. Même si elle accepte d'être suivie à l'externe, même si elle accepte la médication ou la refuse, le psychiatre fera son évaluation. S'il considère qu'elle ne représente aucun danger, elle recevra son congé. S'il croit qu'elle représente un danger pour elle et/ou autrui, elle sera mise sous garde préventive et deux évaluations psychiatriques seront alors produites. Si les psychiatres croient que cette personne est inapte à consentir, elle sera mise sous garde provisoire afin que le ou la juge consente aux évaluations en son nom.

Garde préventive

Le psychiatre, après une courte évaluation (normalement à l'urgence), a mis sous garde préventive une dame considérant qu'elle devait subir une évaluation plus approfondie en lien avec un danger grave et immédiat, pour elle et/ou pour autrui, selon son avis. La loi permet de garder une personne sans son consentement pour une période maximale de 72 heures, afin d'y subir deux évaluations psychiatriques par deux psychiatres différents qui en viennent aux mêmes résultats du danger grave et immédiat. Après ce délai, la personne doit être libérée s'ils n'ont pas été en mesure d'évaluer le danger. Ils vont tout de même tenter d'aller chercher le côté volontaire de la personne ou de demander au tribunal de garder cette personne pour une durée maximale de 30 jours, puisqu'ils croient que cette personne représente un danger.

Madame X téléphone à la conseillère de la RAIDD-AT. Celle-ci est sous garde préventive, ne comprend pas ce que cela veut dire et n'est pas d'accord pour rester à l'hôpital. La conseillère l'informe de ses droits et lui explique le processus légal, ce qui a pour impact de rassurer la personne, à savoir qu'elle ne sera pas seule, qu'elle sera accompagnée tout au long de ce processus, qu'elle pourra être représentée par un avocat ou une avocate et entendue par le ou la juge, qui ensuite rendra son jugement.

Garde provisoire

Si elle est autorisée par le juge, la garde provisoire peut obliger une personne à se faire évaluer sans son consentement, et ce, dans les 48 heures de la date du jugement. Dans le cas où la dangerosité est évaluée, une requête de garde en établissement de 30 jours sera demandée au tribunal si la personne n'est toujours pas volontaire à rester sur l'unité.

Monsieur X appelle de la psychiatrie interne du CISSS-A.-T., secteur Rouyn-Noranda. Celui-ci a été visé par une requête de garde provisoire. Le psychiatre en a fait la demande en invoquant que son patient n'est pas apte à consentir afin d'être évalué. La conseillère de

la RAIDD-AT accompagne Monsieur X dans ses démarches afin de le préparer à l'audience et à communiquer avec l'aide juridique pour pouvoir être défendu par avocat. Monsieur X est accompagné de la conseillère à toutes les étapes.

L'audience a eu lieu en vidéoconférence, considérant la pandémie de la COVID-19. Monsieur X a pu être défendu par avocat, témoigner, s'adresser au juge, tout en étant continuellement accompagné par la conseillère de la RAIDD-AT. Le juge a rendu son jugement lors de l'audience et rejeté la requête en libérant Monsieur X sans aucune condition.



Garde en établissement

Une personne à l'unité psychiatrique demande de l'aide à la conseillère. Celle-ci est présentement sous garde provisoire et a reçu une requête pour une demande de garde en établissement de 30 jours. La personne n'est pas d'accord et ne veut pas être représentée par avocat, considérant qu'elle n'est pas admissible à l'aide juridique. La personne a pu être préparée à l'audience, accompagnée et entendue par le juge avec l'aide de la conseillère.

Le juge a autorisé la garde en établissement en raison de la dangerosité, et ce, pour une durée maximale de 30 jours.

Ordonnance de traitements, de soins et de mesures d'encadrements

Une dame âgée est hospitalisée volontairement afin d'être évaluée par le psychiatre. En perte d'autonomie, cette personne est connue pour des amasements compulsifs, être sous-alimentée, pour des problèmes de santé mentale et une détérioration de sa santé physique, et ce, depuis de nombreuses années. Une évaluation psychosociale est demandée afin de déterminer si elle est apte à retourner chez-elle.

Madame X demande l'aide de la RAIDD-AT afin de quitter l'hôpital. Refus de traitement en accompagnement, mise sous garde préventive. La conseillère explique à Madame X le processus judiciaire à venir ainsi que ses droits.

Suite aux évaluations produites par le CISSS-AT, une requête d'ordonnance de soins et d'hébergement lui est signifiée par huissier. La conseillère accompagne Madame X à la recherche d'un avocat ou d'une avocate, considérant que celle-ci n'est pas d'accord avec la demande du CISSS-AT.

La conseillère aide la personne à se préparer à l'audience et l'accompagne dans toutes ses démarches, lui permettant ainsi d'être bien informée, respectée dans ses droits, accompagnée lors de l'audience, défendue par avocat. Entendue ensuite par le juge et représentée par avocat. Le juge prendra sa décision. L'ordonnance de soins et d'hébergement a finalement été autorisée par le juge pour une durée de deux ans.

Garde en établissement

Une personne à l'unité psychiatrique demande de l'aide à la conseillère. Présentement sous garde provisoire, celle-ci a reçu une requête pour une demande de garde en établissement de 30 jours. La personne n'est pas d'accord et veut être représentée par avocat et accompagnée. La conseillère, par l'entremise d'une conférence téléphonique, contacte l'aide juridique. La personne est admissible mais aucun avocat ou aucune avocate de l'aide juridique n'est toutefois disponible.

La conseillère fait plusieurs appels afin de trouver un avocat ou une avocate disponible au privé et qui accepte de représenter la personne sous mandat d'aide juridique. Finalement, un avocat accepte, ce qui permet à la personne d'être représentée, défendue, accompagnée de la RAIDD-AT et entendue par le juge. Le résultat de cette audience a été favorable pour la personne, considérant que la preuve présentée devant le juge ne permettait pas de reconnaître un danger grave, immédiat pour la personne et/ou pour autrui. La personne a été libérée sans aucune restriction ou condition.

Tribunal administratif du Québec (TAQ), contestation de garde en établissement, Cour supérieure

Lorsqu'une garde en établissement est émise par le juge, il y a possibilité de contester cette décision au TAQ. La conseillère va aider et accompagner la personne à faire valoir son recours auprès du TAQ, communiquer avec l'aide juridique en conférence téléphonique afin qu'elle puisse être représentée par avocat. Par contre, ça ne se fait pas habituellement du jour au lendemain, puisqu'une audience du TAQ est formée avec des gens de l'extérieur.

Lors de l'audience, les membres du TAQ sont souvent représentés par un ou une juge, un ou une psychiatre, un ou une psychologue, un ou une avocat ou un travailleur social ou une travailleuse sociale. Ils ou elles vont se baser sur le danger grave et immédiat au moment de l'audience et non lors du jugement de garde émise par le ou la juge de la cour du Québec. La personne pouvait effectivement être jugée dangereuse lors de l'ordonnance de garde, et ne plus l'être au moment de l'audience du TAQ. Le tribunal va alors libérer la personne ou maintenir la garde si le danger est toujours présent.

Monsieur X est passé par tout le processus et n'a malheureusement pas été en mesure de convaincre le tribunal du TAQ qu'il ne représentait aucun danger pour personne. Le TAQ a maintenu l'ordonnance de garde en établissement.

Projets 2020-2021



Loi P-38.001

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui.

La garde en établissement est une mesure d'exception utilisée lorsqu'une personne représente un danger pour elle-même ou pour autrui. La notion danger grave et immédiat pour soi-même ou autrui doit être présente tout au long du processus.

La personne a le droit d'être représentée, d'être défendue, d'être entendue et d'être accompagnée, si elle le désire.



Programme Régional d'Accompagnement Individuel virtuel/présentiel

Résumé du projet Programme Régional d'Accompagnement Individuel virtuel/présentiel à la cour du Québec/Supérieure dans le cadre de la loi P38.001 en temps de pandémie :

Projet réalisé en collaboration avec monsieur Martin Trottier, coordonnateur clinico-administratif, Unités internes de santé mentale et CRD-H, Direction des programmes de santé mentale et dépendance et madame Krystina Sawyer, directrice intérimaire des programmes santé mentale et dépendance. Direction des programmes santé mentale et dépendance du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Plusieurs rencontres ont eu lieu et un algorithme décisionnel en téléconsultation avec la RAIDD-AT fut réalisé afin de définir les balises à respecter lors de l'accompagnement des personnes en utilisant la plateforme Zoom comme médium afin de réaliser sa mission d'accompagnement lors d'ordonnance de garde dans le cadre de l'application de la loi P38.001 devant la cour du Québec.

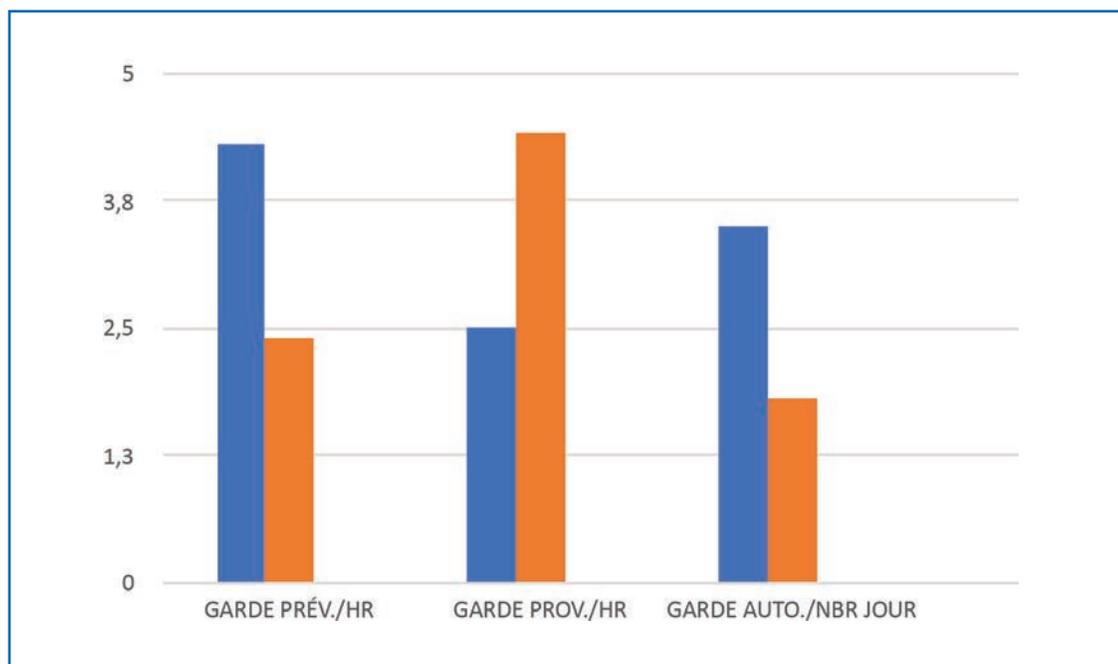
D'ailleurs, France présente le « Tableau des demandes d'accompagnement 2020-2021 en lien avec la Loi P38.000 » qui fait état, entre autres, du nombre d'heures qui y ont été consacrées, combien de gens ont été rencontrés et combien ont obtenu des autorisations de garde, etc.

Tout a été complété par secteur : Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, etc. Depuis la pandémie, le groupe d'âge des personnes rencontrées se situe entre 30 et 50 ans.

Désormais, ce tableau sera un référent qui nous suivra dans notre pratique de travail. La direction ainsi que le conseil d'administration souhaitent remercier le CISSS-AT et son personnel de leur grande disponibilité et de leur collaboration, ainsi que de nous avoir supporté financièrement dans le cadre de montant non récurrent urgence COVID-19 pour mettre sur pied ce projet.

Compilation accompagnement individuel des mises sous garde

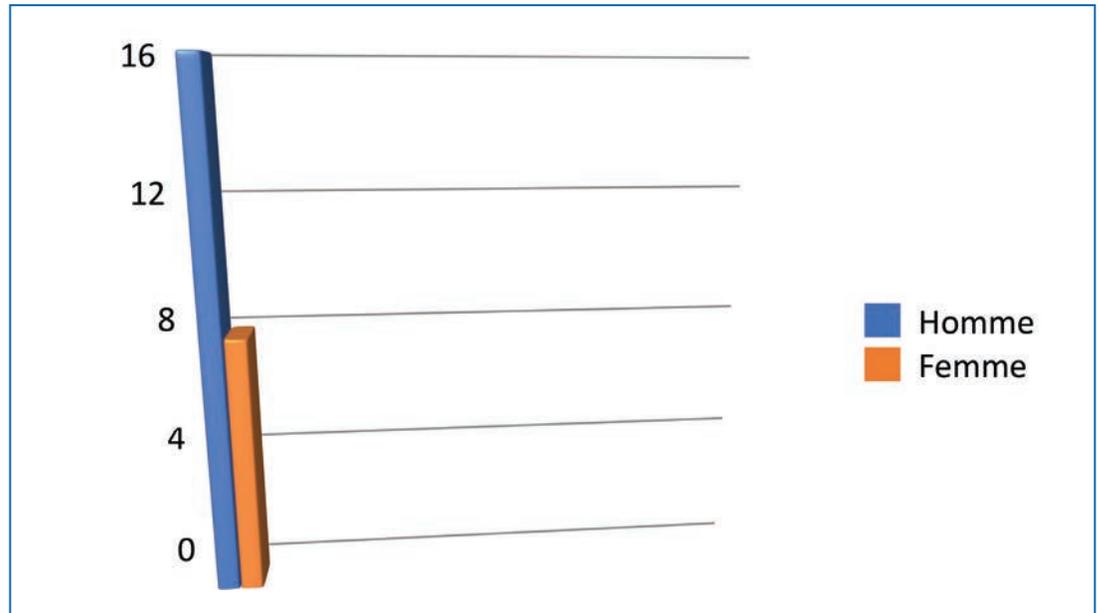
Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou autrui. Compilation des personnes mises sous garde préventive et provisoire selon l'article 6 ou 9 de la Loi P38.001. Pour une population estimée à 147 897 personnes en 2020.



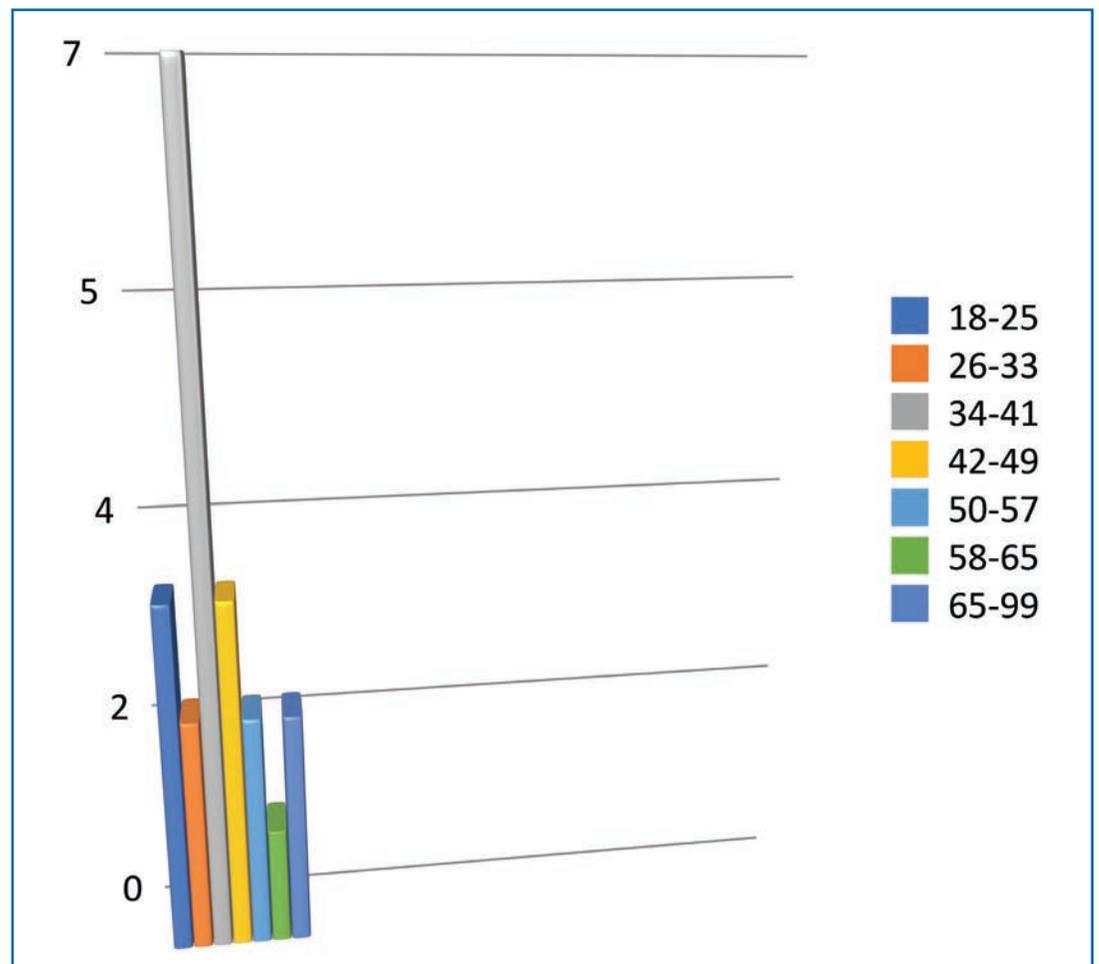
Personnes mises sous garde dans une installation maintenue par le CISSS-AT

ACC. VIRTUEL PRÉSENTIEL	Sexe M/F	Âge	Secteur	Date Audience	GARDE PRÉV./HR	GARDE PROV./HR	GARDE AUTO./NBR JOUR	TAQ LIBÉRER / REFUSÉ	ORD.SOINS	COMM.EXA.TROUBLE MENTAUX	AVOCAT PRIVÉ AIDE JUF
1.V	M	26	RN	12/2020	72	24	A				AJ
2.V	M	35	RN	11/2020	24	24					AJ
3.V	M	23	RN	11/2020	72	48	A/30jrs				AJ
4.V	M		A	12/2020	48						
5.V	M	31	RN	09/2020	24	48					AJ
6.V	M	61	RN	05/2020	24	48					AJ
7.TÉLÉ	M	?	AO	10/2020	72						
8.TÉLÉ	F	45	RN	11/2020	72						
9.V	M	21	RN	12/2020	72	24	A				AJ
10.V	M	45	RN	11/2020	72	48	A/30jrs				
11.V	F	50	RN	01/2021	72	48	A/30jrs				AJ
12.V	F	41	RN	01/2021	72	48	A				AJ
13.V	F	43	RN	01/2021	72	48	A/30jrs				PRIVÉ
14.V	M	36	RN	11/2020	72	24	A				PRIVÉ
15.V	M	36	RN	01/2021	72	48	A/30jrs				PRIVÉ
16.V	M	40	TÉM	12/2020	72	48					PRIVÉ
17.V	F	74	RN	11/2020	72	48			A		AJ
18.V	M	34	RN	10/2020	72	48	A		A/1 an		
19.TÉLÉ	M		A	10/2020	72	48	A/30jrs				AJ
20.V	M	36	RN	01/2021	72	48	A/30jrs				PRIVÉ
21.V	M	37	AO	05/2020	72	48	A/21jrs				AJ
22.V	F	41	RN	01/2021						Libéré	AJ

Accompagnements virtuels concernant la P38.001 en 2020-2021



Accompagnements virtuels selon le groupe d'âge en 2020-2021



Exemple pouvant mener à une garde en établissement, signifiée à la dernière minute :

Signifié à 17 h lorsque les bureaux de l'organisme de défense des droits et de l'aide juridique sont fermés, comparution le lendemain matin à 9 h environ.

Une personne mise sous garde préventive, en raison du danger grave et immédiat, avec une durée maximale permise par la loi de 72 h, en considérant que les jours de fin de semaine et les congés fériés ne sont pas inclus dans ce laps de temps. Voici un petit exemple qui vous aidera à mieux comprendre les impacts sur la liberté d'une personne :

Mardi avant midi = début de la garde préventive

Mercredi = 24 heures

Jeudi = 48 heures

Vendredi = 72 heures et signifié par huissier après 17 heures

Samedi = 96 heures, fin de semaine

Dimanche = 120 heures, fin de semaine

Lundi = 144 heures, congé férié

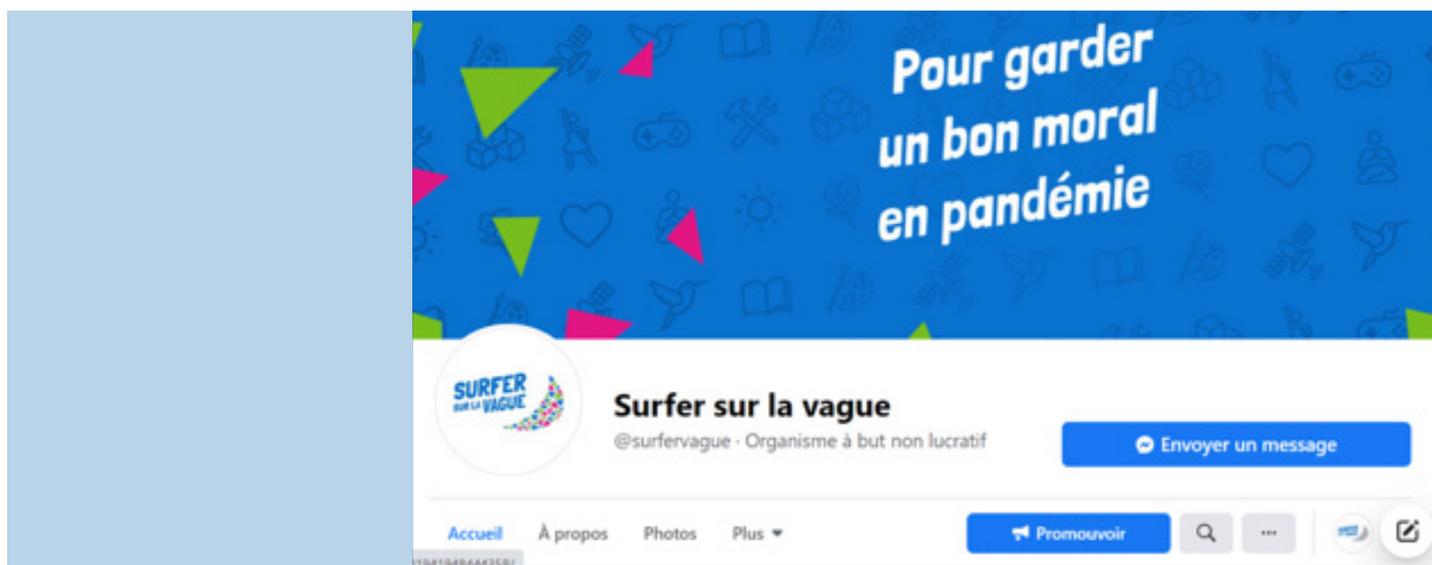
Mardi = **168 heures** Tribunal

Perte de liberté de la personne = 168 heures, 7 jours avant d'être défendue et entendue par le juge.



Projets *Surfer sur la vague!*

Garder le cap sur un bon moral en pandémie



1. INTRODUCTION

Le projet porté par la Ressource d'aide et d'information en défense des droits de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT), organisme régional en défense de droits en santé mentale qui marque son 30^e anniversaire, en est un de retroussage de manche et surtout de moral!

La pandémie frappe fort et le confinement a eu pour effet d'assombrir l'humeur de bien des gens et déstabilisé la santé mentale d'une frange importante de la population, peu importe l'âge, le rang social ou l'origine.

Nombreux sont les organismes et les intervenants qui craignent les effets dévastateurs de la 2^e vague.

Déjà, on note un plus haut taux de stress et d'anxiété chez une grande partie de la population¹.

Pour demeurer ou redevenir individuellement et collectivement solide au plan psychologique, il importe de trouver un sentiment de cohérence. Dans ce qui nous arrive, il faut sentir qu'on a une certaine prise sur les événements; être conscients de nos capacités pour se donner un plan de match mental qui nous protège d'une trop grande déstabilisation à tout moment.

Ce sont là les principales raisons qui nous motivent à mettre en œuvre cet important projet d'envergure régionale, qui se déploiera dans les cinq principales MRC de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est à noter que le projet sera adapté en continu selon les règles sanitaires en vigueur. Cela suppose que certaines activités pourraient être réalisées différemment.

2. ACTIVITÉS

Voici les principales activités prévues dans ce projet. Ces activités reposent sur l'implication citoyenne et une forte campagne de promotion, sans laquelle il sera beaucoup plus difficile de toucher la population.

Bloc 1 : Récolte et valorisation des initiatives inspirantes

A) VIGIE ET IDENTIFICATION DE BONNES

PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES « DE CHEZ NOUS » —ÉCHÉANCIER : NOVEMBRE 2020 À FÉVRIER 2021

Des organismes locaux et régionaux ont déjà confirmé leur collaboration dans un rôle de vigie pour identifier des initiatives inspirantes réalisées par des gens d'ici. Celles-ci seront par la suite promues grâce à divers médiums adaptés au contenu (capsules vidéo ou audio, en clips, dans un livre). Les organismes collaborateurs (d'autres s'ajouteront) sont les suivants :

- La Ressource pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec
- Carrefour Jeunesse Emploi Abitibi-Ouest (CJEAO)
- Centre Prévention du Suicide de Rouyn-Noranda
- AQDR Rouyn-Noranda
- Tables locales de concertation en santé mentale et dépendance
- TVA Abitibi-Témiscamingue
- Mouvement de la santé mentale du Québec (pour promotion provinciale/diffusion des outils créés)

B) RÉALISATION DE CAPSULES TÉLÉVISUELLES DE SENSIBILISATION – ÉCHÉANCIER : EN CONTINU JUSQU'AU MOIS DE MAI 2021

Les initiatives inspirantes recueillies seront traitées et promues dans des capsules télévisuelles qui seront par la suite diffusées aux grandes heures d'écoute. Elles seront réalisées au fur et à mesure. Un partenariat a été établi avec RNC Média.

C) ESCOUADE DIJ BONHEUR –ÉCHÉANCIER : NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020

Les organismes collaborateurs formeront des équipes de bénévoles dans chaque MRC pour poser des actions concrètes et proposer des défis collectifs (par exemple : photos, littérature, chant, bricolage, chaîne de création, appels téléphoniques surprises, témoignages). Certaines de ces actions ou certains de ces défis pourraient être promus sous forme de capsules vidéo ou audio, en clips ou dans un livre, selon leur pertinence. **Des employeurs seront aussi sollicités pour former des équipes de bénévoles.

Nombre de bénévoles impliqués : 20 bénévoles x 5 MRC = 100 bénévoles (nombre approximatif, cela pourrait être davantage)

Bloc 2 – Entrevues citoyennes sous le thème « L'évasion en confinement! »

A) ENTREVUES CITOYENNES – ÉCHÉANCIER : DÉCEMBRE 2020 À FÉVRIER 2021 (10 SEMAINES)

Des entrevues seront réalisées chaque semaine auprès de citoyens (deux citoyens/semaine x 5 MRC). Il s'agira de citoyens ayant été confrontés au confinement et les stratégies qu'ils ont adoptées « pour passer au travers ». Une synthèse sera réalisée et promue à la radio auprès de la population de manière hebdomadaire.

Nombre de bénévoles impliqués : 10 bénévoles/ semaine x 10 semaines = 100 bénévoles

B) CRÉATION ET LANCEMENT D'UN LIVRE – ÉCHÉANCIER : MARS-AVRIL 2021

Une trentaine de textes de création seront regroupés dans un livre dont le lancement sera réalisé durant la Semaine nationale de la santé mentale (mai 2021) et lors d'une présentation publique (virtuelle et en présence) dans chaque MRC.

3- PROMOTION

Le projet comprend un ensemble de moyens de communication, tels que

- Envois massifs de courriels (aux citoyens et aux organisations)
- Page Facebook
- Compte Instagram
- Chronique radio
- Capsules télévisuelles aux grandes heures d'écoute

Les organisations communautaires, publiques et privées seront sollicitées pour appuyer la mise en œuvre et la diffusion. **Il est à noter que le Mouvement de la santé mentale du Québec diffusera l'ensemble de ce qui aura été réalisé dans ce projet sur son site Web afin d'en faire bénéficier toute la population québécoise et même ailleurs au Canada. **C'est donc dire que ce projet aura une pérennité et qu'il est transférable dans presque toute son intégralité.

EN CONCLUSION

Alors ensemble, collectivement, la fameuse « courbe » sera aplatie. On peut voir le projet dans son ensemble comme une grande escouade de motivation et d'espoir sous différentes formes pour permettre à la population de l'Abitibi-Témiscamingue « de voir le sceau d'or à la fin de l'arc-en-ciel ».

Nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous accorderez à ce projet rassembleur. Les capsules « Surfer sur la vague » continuent de... faire des vagues de positivité partout en Abitibi-Témiscamingue. Plus de 35 capsules d'une minute chacune ont déjà été produites et diffusées depuis décembre sur Facebook, YouTube et sur 5 médias (télé et radio).

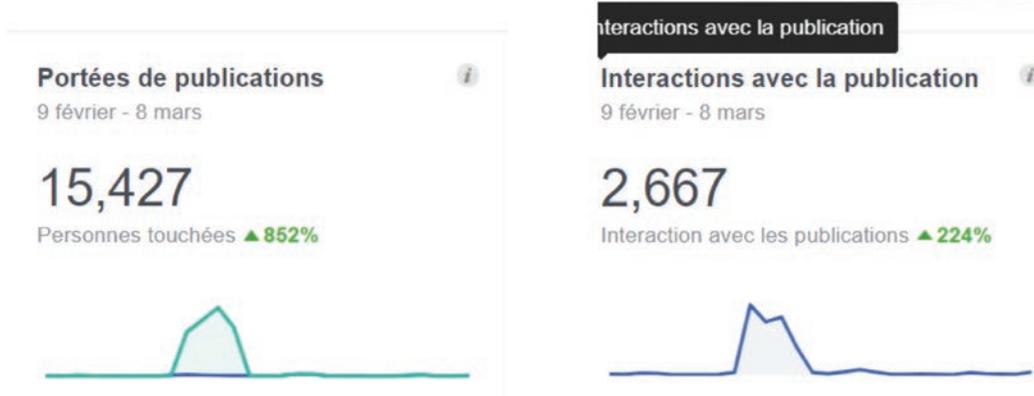
Accéder au site

POUR VOIR LES CAPSULES DÉJÀ FAITES

Youtube : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLcTfrR9crzcDWprULc5SliXo7E-Gn0SYJf>

Facebook : <https://www.facebook.com/surfer vague>

Site web RAIDDAT : <http://www.raiddat.org/nouvelles.php?page=surfer-sur-la-vague>



Surfer sur la vague

Publié par Guillaume Beaulieu · 23 décembre 2020

Merci à nos chers partenaires financiers! Grâce à vous, on peut faire des petits miracles!

partenaire RASSEMBLEUR



partenaire MOTIVÉ



partenaire BOUÉE



569
Personnes atteintes

16
Interactions

Mise en avant non disponible

 4

1 partage

Statistiques

[Tout afficher](#)

28 derniers jours : 9 fév - 8 mar ▼

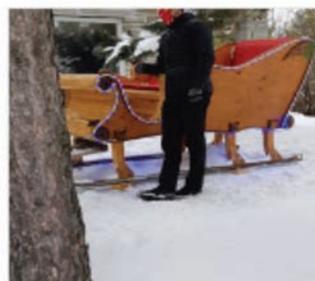
Personnes atteintes **15,427**
▲ 844 %

Interactions avec la publication **2,667**
▲ 224 %

Mentions J'aime de la Page **54**
▼ 17 %

Photos

[Tout afficher](#)



Perspectives d'actions et de priorités 2020-2025

- Poursuivre le travail de contacts avec les directions de services et les responsables des Tables de concertation en santé mentale pour une meilleure collaboration à la mission de la RAIDDAT, notamment dans la défense des droits et l'appropriation du pouvoir.
- Mener des actions systémiques pour réduire les pratiques qui ne respectent pas les droits des personnes, notamment en matière d'isolement et de contention dans les CISSS et dans les ressources d'hébergement.
- Assurer un leadership fort et partagé afin de s'assurer que la personne fragilisée ne soit pas « oubliée » parmi les défis de la réorganisation du réseau de santé et de services sociaux (CISSS).
- Questionner le milieu et proposer une réflexion critique sur les pratiques de réseau intégré de services, en lien avec le respect des droits.
- Miser sur les habiletés, les compétences, les connaissances et les aspirations de la personne, ses relations significatives, les services disponibles dans sa communauté.
- Maintenir en place l'accompagnement qui encourage et reconnaît l'implication de la personne à toutes les étapes du processus d'intervention pour son rétablissement.
- Poursuivre l'intensification des efforts de regroupement des personnes utilisatrices de services en santé mentale dans la région, ainsi que mettre l'accent sur leur place lors de décision les concernant.
- Maintenir une disponibilité de services continus d'aide et d'accompagnement, selon la mission de l'organisme, malgré les budgets restreints.
- Tout mettre en œuvre afin d'assurer une formation continue en droit pour les conseillères et les administrateurs de la RAIDDAT.

Reconnaissance et hommage

MESSAGE DE MEMBRES POUR RAPPORT ANNUEL 2020 :

Mardi le 5 mai 2020 à 13h11

Merci France de m'avoir aidé j'ai réglé mon doc et il a arrangé sa mais ça m'a coûté 67\$ mais ce n'est pas grave tout semble rétabli je vais voir le mois prochain

C'est avec une grande tristesse que j'apprends le décès, de notre belle Françoise. J'étais présente lors du passage de Françoise au sein de notre organisme, elle a fait partie de notre équipe, en tant que membre de notre conseil d'administration et amie. Elle s'est beaucoup impliquée bénévolement auprès de nos usagers. Son sourire, son écoute, son empathie, ses petites attentions, ses bricolages personnalisés, ses bons petits plats, son sourire contagieux, sa belle douceur nous ont tous et toutes été d'un réconfort incroyable lors des moments plus difficiles. Françoise était vraiment un petit cœur sur deux pattes pour toutes les personnes qui croisaient sa route.

Sa passion, ses convictions pour la protection des droits en santé mentale ont grandement contribué à l'avancement de la cause et au respect des droits des Usagers.

À propos/Hommage à Stephan Rouyn-Noranda le 2 juin 2020

Chers membres, partenaires, collègues, amis et amies,

C'est une bien triste journée que nous devons vivre le 1er juin 2020 suite au décès de notre regretté président, membre et ami, Monsieur Stephan Lavoie. Car outre ses qualités humaines reconnues par tous avec son ouverture aux autres, son honnêteté sans faille, un profond charisme et son courage face aux défis de la vie, il a su s'attirer la sympathie de tous avec un professionnalisme hors du commun.

Au cours de sa vie professionnelle, il s'est en effet illustré comme entrepreneur, président du conseil d'administration de la RAIDD-AT et aussi en tant que maire de son village pendant plusieurs mandats. Cela lui a notamment valu les honneurs de plusieurs, même sur le plan national, que vous pourrez découvrir dans l'album souvenir que je vous partage sur le site raiddat.org. Des honneurs en faveur des combats et réalisations de Stephan pour le bien-être de tous les membres ainsi que celui de tous les citoyens et citoyennes de la région.

Ce sont des hommes de cette trempe que la société en permanente mutation a cruellement besoin aujourd'hui. Il restera longtemps pour nous un exemple. Et pour ce qu'il a accompli pour nous tous, nous l'en remercions du fond du cœur.

Et au nom de l'organisme la RAIDD-AT et son conseil d'administration, je présente nos plus sincères condoléances à toute sa famille.

France Riel, directrice générale



Le maire de Preissac, **Stephan Lavoie**, est décédé lundi matin, le 1er juin, après un long combat contre le cancer. Il avait reçu un diagnostic de cancer du poumon en 2015 et a fait de nombreuses apparitions dans les médias depuis pour demander un meilleur accès aux soins dans la région. 1 juin 2020



ici.radio-canada.ca > nouvelle > deces-stephan-lavoie-m...

Décès du maire de Preissac, Stephan Lavoie, après un long ...



Au cœur du respect des droits de la personne



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN
DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

**418, avenue Larivière
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4H8
Téléphone : 819 762-3266
Courriel : raiddat@cablevision.qc.ca
Site Web : www.raiddat.org**

La Ressource d'aide et d'information en défense des droits, en santé mentale, de l'Abitibi-Témiscamingue (RAIDD-AT), au cœur du respect des droits de la personne

La RAIDD-AT agit de façon active et dans la réalité actuelle de son milieu.

La RAIDD-AT se fait un point d'honneur d'assurer la défense des droits de l'individu basée sur la primauté de la personne : dans le processus d'aide et d'accompagnement, l'organisme reconnaît l'importance de l'implication de la personne dans toutes les étapes du processus d'intervention pour le respect de ses droits. Ainsi, chaque personne reçoit une aide et un accompagnement sur mesure et est dirigée, le cas échéant, vers les différents recours existants.

La RAIDD-AT, c'est un accueil, une écoute, une évaluation des besoins, une aide, un accompagnement, une recherche de solutions.
C'est gratuit. C'est confidentiel. C'est pour tous.